

## Avis sélection master 1

Par **tabulation80**, le **22/05/2020** à **11:03**

Bonjour,

J'ai postulé en M1 droit des libertés à Caen pour la rentrée universitaire 2020. Nous avons eu les résultats ce matin et je suis au rang 80, qu'en pensez-vous ?

cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/05/2020** à **12:08**

Bonjour

Ben si vous n'avez pas postuler à d'autres Master, vous risquez de vous retrouver sur le carreau sauf s'il y a 80 étudiants qui se désistent (scénario assez peu probable mais on ne sait jamais).

N'hésitez pas à prendre contact avec votre Rectorat si vous constatez que vous ne progressez pas ou peu dans la liste.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **22/05/2020** à **13:34**

Bonjour,

Avez-vous déposée votre candidature à d'autres Master ?

J'espère sincèrement que vous n'avez pas fait « l'erreur » de candidater à un seul M1.

En effet, la sélection étant ce qu'elle est, il vous faut candidater à plusieurs master de sorte à avoir une orientation qui vous plait.

Même si le droit à la poursuite d'étude existe, il faut préciser que ce droit, c'est avant tout l'obligation faite au rectorat de vous proposer non pas une place parmi les Master que vous

souhaitez MAIS, une place dans un Master de votre académie, qui serait encore disponible.

Attention donc à ne pas vous fermer trop de portes.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/05/2020** à **14:19**

[quote]

l'obligation faite au rectorat de vous proposer non pas une place parmi les Master que vous souhaitez MAIS, une place dans un Master de votre académie, qui serait encore disponible

[/quote]

Exactement !

La seule obligation étant que les Masters proposés doivent être en lien avec votre Licence.  
Dans votre cas, cela peut être un Master AES.